

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 janvier 2021 à 14 heures SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-et-un, le six janvier à 14 heures, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au Pôle environnement du Smicval à Saint Denis de Pile et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation: 31/12/2020

Etaient présents:

Envoyé en préfecture le 14/01/2021

Reçu en préfecture le 14/01/2021

Affiché le

ID: 033-253306617-20210106-2021_04-DE

SLOW

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants		
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais				
Monsieur GRELAUD	Р	Monsieur FAVRE		Monsieur BROUDICHOUX	Р	Monsieur DUMONTEUIL		
Monsieur GARANTO	Р	Madame EYHERAMONNO		Monsieur VAUTHIER	Р	Monsieur GOMBEAU		
Monsieur BARBE	εх	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	V	Monsieur CANUEL		
Monsieur BEC	٧	Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	Р	Monsieur FOURREAU		
Madame REGIS	٧	Monsieur VALEIX		CDC	de l'Es	tuaire		
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE	εx	Monsieur BERNARD		
Monsieur ABANADES	Р	Madame BLANCHETON		Monsieur CAVALEIRO	٧	Monsieur RAYMOND		
Monsieur BATTISTON	Еx	Monsieur DURAND- TEYSSIER		Monsieur LABRIEUX		Monsieur OVIDE		
Madame CONTE-JAUBERT	Р	Monsieur GACHARD	V	Monsieur JOUBERT	Р	Monsieur SOULIGNAC		
Monsieur COSNARD	εх	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	٧	Monsieur RIVEAU		
Madame FONTENEAU		Monsieur GUILHEM		CDC du P	ays de	St Aulaye		
Madame GANTCH	٧	Monsieur HUCHET		Monsieur HALLAIRE	Р	Monsieur GENDREAU		
Madame HOPER	٧	Madame LECOULEUX		Monsieur SAUTREAU	εх	Monsieur VIAUD		
Madame KRIER	εx	Madame LEMOINE		CDC Latit	ude No	ord Gironde		
Monsieur LE GAL	εx	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	٧	Monsieur BERNARD		
Monsieur MARTINET	٧	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	εх	Monsieur GRIMARD		
Monsieur RESENDE	εx	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	٧	Monsieur LOPEZ		
Monsieur VACHER	Р	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH	٧	Monsieur DUPONT	Р	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI	εx	Monsieur LESCA		
Monsieur GUINAUDIE	Р	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	Р	Madame RUBIO		
Monsieur TELLIER	٧	Madame CLEDAT		CD	C de B	laye		
Madame PEROU	٧	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	٧	Monsieur TRεΒUCQ		
Monsieur GARD	Еx	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	٧	Madame MERCHADOU		
Monsieur JOLY	٧	Madame BOUCHET		Monsieur GADRAT	٧	Monsieur BELIS		
Monsieur POTIER	٧	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS		Madame DELAUGE		
Monsieur BLANC	٧	Monsieur MIEYEVILLE		Monsieur BERNARD	٧	Monsieur VIGNON		
				Madame POIRIER	٧	Monsieur MUNDWEILER		

Titulaires		Suppléants	
CDC I	sle Dou	ble Landais	
Monsieur ELIZABETH	V	Madame DUCOS	
Monsieur PARROT	V	Madame CHEVREUL	

P = Présentiel

V = Visioconférence

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Délégué titulaire de la CDC du Pays de St Aulaye donne procuration à Monsieur Xavier HILLAIRE, Délégué titulaire de la CDC du Pays de St Aulaye Monsieur David RESENDE, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CALI donne procuration à Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC du Grand Cubzaguais

Invités excusés:

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du SMICVAL, Monsieur le Trésorier de Coutras.

En ouverture de séance, sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 06 janvier 2021, 37 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Envoyé en préfecture le 14/01/2021

Reçu en préfecture le 14/01/2021

Affiché le

DELIBERATION N° 2021 - 04

ID: 033-253306617-20210106-2021_04-DE

Objet : Désignation de représentants SMICVAL auprès de l'Association Nouvel'R

Rapporteur: Sylvain GUINAUDIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le SMICVAL est à l'origine de la création de l'Association Nouvel'R en 2018. Cette association a pour objectif de faciliter l'implantation de porteurs de projets en lien avec l'économie circulaire, sur notre territoire. Elle est composée de 9 membres fondateurs. Outre le SMICVAL: les Communautés De Communes de l'Estuaire, du Grand Cubzaguais, du Grand St Emilionnais, et Latitude Nord Gironde ; la Communauté d'Agglomération du Libournais, EDF, le tiers Lieu Arrêt Minute à Libourne et les entrepreneurs Usine Végétale au Fieu.

Considérant que l'économie circulaire a pour finalité la sobriété et la lutte contre les gaspillages. Elle englobe les activités conduisant à réduire les impacts des modes de production des biens (achats durables, écoconception, économie de fonctionnalité, écologie industrielle territoriale), à modifier les comportements de consommations (don, vrac, réemploi, réparation, ...), et à plus recycler. Elle constitue ainsi l'opportunité de créer des activités locales en lien avec l'objectif de réduction des impacts environnementaux, notamment dans le domaine des activités Zéro Waste.

Considérant que les premiers mois d'activité ont consisté à créer un bouquet de services d'accompagnement aux porteurs de projets. Une dizaine de projets sont ainsi actuellement accompagnés avec une perspective de création d'activités à court ou moyen terme.

Considérant qu'après la phase électorale, il convient de désigner un représentant titulaire du SMICVAL pour siéger au Conseil d'Administration de Nouvel'R ainsi qu'un représentant suppléant.

Ainsi, il est proposé les candidatures suivantes :

Représentant titulaire : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

Représentant suppléant : Monsieur Sylvain GUINAUDIE

Ainsi, il est proposé de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès de l'Association NOUVEL'R.

Entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des Membres présents (37 délégués présents, sur 49 délégués en exercice) et 2 procurations, décide :

Article 1:

D'approuver la nomination de :

- Monsieur Jean-Philippe LE GAL, en tant que représentant titulaire
- Monsieur Sylvain GUINAUDIE, en tant que représentant suppléant

au sein de l'Association NOUVEL'R pour représenter le SMICVAL.

Article 2:

Le Président et le Directeur sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

Article final:

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président, Sylvain GUINAUDIE

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 06 janvier 2021